

Déclaration lors du C.E du 31/08/2016

Par ma voix, le syndicat SUD souhaite émettre un droit d'alerte qui concerne le stress, la pression et le harcèlement dans notre usine. Un événement dramatique est intervenu en début de semaine dernière.

Cet événement est le suicide d'un salarié à son domicile d'un technicien.

Ce suicide est le second que j'évoque ici, en effet un autre salarié du même secteur s'était lui aussi suicidé il y a un peu plus d'un an. Si l'enquête n'a pas permis de dire que l'usine, les pressions et les conditions de travail était à l'origine du drame, pour SUD il ne faisait aucun doute que les raisons de cet acte désespéré étaient bien l'usine.

Malgré nos remarques les pressions ont continué et ce que nous redoutions est arrivé, un autre technicien est passé à l'acte.

Pourtant toutes les O. S vous ont remonté cette pression et cette ambiance malsaine, à ce titre nous avons fait un tract intitulé « BURN-OUT » (voir au dos). Ce tract est malheureusement toujours d'actualité. Une organisation syndicale avait fait aussi une déclaration en date du 20 juillet 2016 où était mentionné clairement, je cite ;

-Seriez-vous tous atteints, à haut niveau de responsabilité d'étatophobie à ainsi chercher parmi les techniciens, cuet et CA la moindre peccadille pour vous cacher derrière eux et jouer à sanctionner c'est gagné.

-Plus loin elle vous avertit que la répression et la menace sont des outils de management.
-elle dit aussi que vous n'avez pas su investir où il fallait, ou autant qu'il fallait en misant sur du haut de gamme bon marché.

Je ne dis pas ici que vous n'avez pas écouté nos remarques, mais ce que vous avez fait est clairement insuffisant puisque le collègue qui nous a quitté la semaine dernière a laissé une lettre mettant en cause l'entreprise et aussi un cadre de votre équipe dirigeante.

La famille du défunt a décidé de porter plainte et le syndicat Sud va se porter partie civile à leur côté. D'ailleurs nous invitons les syndicats de notre usine à en faire autant, car il faut que cela cesse. De tels actes désespérés ne doivent pas se reproduire.

Ni à Douai, ni ailleurs.

